Définition

Voie publique qui mène à des sites isolés d'exploitation ou de conservation des ressources naturelles.

pavée : *Couverte d'un pavage de bitume ou de béton*.

non pavée : *Dépourvue d'un revêtement de finition*.

Règle d'interprétation

02010025051 (route d'accès aux ressources, pavée) : Trace de bordures définies de la chaussée.

02010025055 (route d'accès aux ressources, non pavée) : Trace de bordures indéfinies de la chaussée.

Particularité de saisie

Saisir l'axe central de la chaussée.
Avec les seules primitives de type 3, 4, 16 (1er choix) ou 11 (2e choix).

Ajouter des points cotés à intervalle de 1 000 mètres ainsi qu'aux intersections.

Saisie

Défini ☑ Indéfini ☐ Virtuel ☐

Hiérarchie: 650

Discret ☑ Courbe (convertie) ☑

Continu ☐ Arc de cercle (conv.) ☑

Flèche: 1

Dimension minimale

	Point	Ligne	Surface
Superficie			
Largeur			
Longueur		20	
Hauteur			

Symbolique

Indicatif	Niveau	Poids	Style	Couleur
02010025051	14	1	0	20
02010025055	14	1	3	20

Mise en page

	Syntaxe	Fonte	Orientation	Position	Distance
Toponyme	C	12		1 / 2	20
Annotation					
Objet ponctuel					

Corps variable

	fixe								
Toponyme	26								
Annotation									

Réseau

Hydrographique	☐
Routier	☑
Ferroviaire	☐
Énergétique	☐

Hypsométrie

Élévation	☐
Surface d'exclusion	☐
Ligne de rupture	☐

Source complémentaire

HQ	☐	MRN	☐
SCQ	☐	MTQ	☑
		CTOP	☑

Notes de l'usager
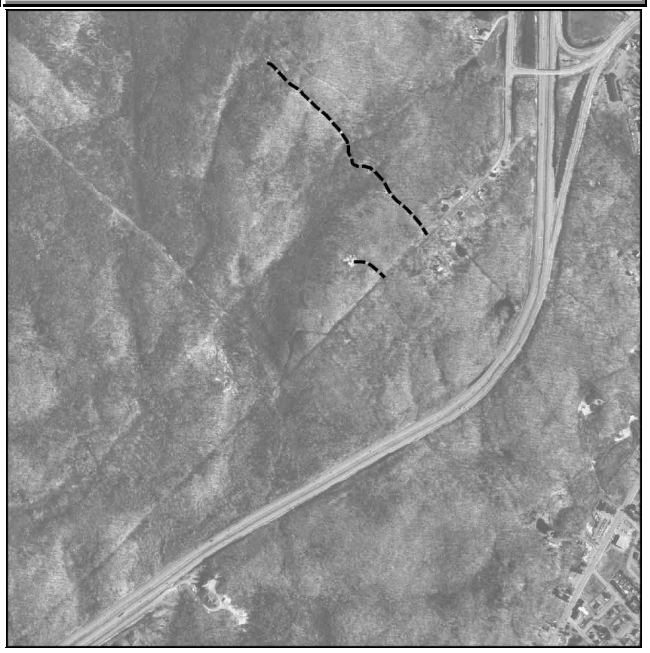
Diagramme de représentation